

LE HUIT NOVEMBRE DEUX-MILLE-VINGT-DEUX A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JEAN-DE-VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU DEUX NOVEMBRE DEUX-MILLE-VINGT-DEUX.

PRESENTS : M. RIO, Mme FABRY, M. PLAUTIN, M. PIOT, M. VAN LEYNSEELE, Mme PENA, Mme MAURIN, M. TREPRAU, M. BRUGUIERE, Mme PASSERAT DE LA CHAPELLE, M. QUINTIN, Mme MOUGIN, M. LEFEVRE, M. BLANCHARD, M. CADIOU, Mme DE ROBERT DE LAFREGEYRE, M. ROBIN, Mme MYSONA, M. BOISSEAU, M. THEOL, Mme ROLLAND, Mme OMS, Mme VESSIOT.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme BRUEL donne procuration à Mme ROLLAND, M. HIVIN donne procuration à M. TREPRAU, Mme BIANCO CHAINE donne procuration à Mme FABRY, Mme FERRAI donne procuration à Mme PENA, M. WALCZACK donne procuration à Mme DE ROBERT DE LAFREGEYRE, Mme RIMBERT donne procuration à M. RIO, M. FONTVIEILLE donne procuration à M. ROBIN, M. DE BOISGELIN donne procuration à Mme MYSONA, M. SIGAUD donne procuration à M. QUINTIN, Mme RANAIVO donne procuration à M. PIOT.

Mme PENA a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LISTE DES DELIBERATIONS

N° d'ordre	N° Délibération	Objet	Vote
1	2022-088	Dénomination de l'école élémentaire des Escholiers « Ecole Georges Rascol »	Adoptée à l'unanimité
2	2022-089	Règlement de fonctionnement de la maison de la petite enfance	Adoptée à la majorité
3	2022-090	Décision budgétaire modificative n°03	Adoptée à la majorité
4	2022-091	Adoption du rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)	Adoptée à la majorité

5	2022-092	Attributions de compensation 2022 définitives suite à la CLECT du 14 septembre 2022	Adoptée à la majorité
6	2022-093	Cession de la parcelle BW n°261 d'une contenance de 494 m² et de la parcelle BW n°275 d'une contenance de 440 m² à Montpellier Méditerranée Métropole	Adoptée à la majorité
7	2022-094	Subvention de projet 2022 à l'association du personnel	Adoptée à l'unanimité
8	2022-095	Subvention de fonctionnement 2022 à l'association « Ecole de Karaté »	Adoptée à l'unanimité
9	2022-096	Plan de sobriété énergétique	Adoptée à l'unanimité
10	2022-097	Fin des commissions extra-municipales	Adoptée à la majorité
11	2022-098	Frais de représentation du Maire	Adoptée à l'unanimité

Valérie PENA
Secrétaire de séance

François RIO
Maire de Saint-Jean-de-Védas

